



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

H a u t e - S a v o i e

Communes de Allonzier-la-Caille - Andilly - Cercier - Cernex - Copponex - Cruseilles - Cuvat
Menthonnex-en-Bornes - Saint Blaise - Le Sappey - Villy-le-Bouveret - Villy-le-Pelloux - Vovray-en-Bornes

NOTE D'INFORMATION AUX MAIRES DES COMMUNES DE LA CCPC

OBJET : PREINSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

Nous vous informons que les préinscriptions scolaires dans les écoles de la CCPC se dérouleront au siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles au 268 route du Suet à Cruseilles.

entre le mardi 01 mars 2016 et le vendredi 18 mars 2016 inclus.

Les parents d'élèves pourront se présenter **sans** rendez-vous aux horaires d'ouverture suivants :

Du lundi au jeudi

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Pièces à présenter :

- le livret de famille (couple marié) ou la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (autres situations).
- une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité)
- jugement de divorce pour les parents divorcés
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (première page de la déclaration d'impôt sur le revenu, attestation d'assurance du domicile, facture d'électricité, d'eau ou de téléphone, quittance de loyer, contrat de location ou titre de propriété).

Les préinscriptions scolaires pour la rentrée 2016/2017 ne concernent que les enfants nés entre le 01 janvier 2013 et le 31 décembre 2013 (année de leurs 3 ans) qui font leur rentrée en Petite Section de maternelle et les nouveaux arrivants sur les 13 communes de la CCPC. La présence de l'enfant n'est pas obligatoire.

Fait à Cruseilles, le 12 janvier 2016

Le Vice-Président chargé des Affaires Scolaires,
M. Bernard SAULEANT

